



## **PV de la 42<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ASTAC du 12.09.20**

### Présences :

Comité : Claire Bertholet (présidence), Sandra Theubet, Odile Schmidt

Membres : nb de membres ASTAC : 62 + 7 membres non thérapeutes,  
membres présents à l'AG : 17.

Excusées : Anne Martinelli, Anouk Grin, Elodie Levy -Gerber

### Ordre du Jour :

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Adhésions / démissions
3. Rapport de la trésorerie
4. Rapport du comité
5. Retour sur le questionnaire « Moi et L'ASTAC »
6. Rapport sur la formation de base
7. Rapport du groupe formation continue
8. Rapport du groupe reconnaissance
9. Proposition d'adaptation de la charte de déontologie
10. Proposition de modifier le nom de l'association
11. Point ASCA
12. Projets d'avenirs et recherche de forces actives
13. Election de membres du comité et groupes
14. Divers

15. Date de la prochaine AG, 2021

Clôture

### **1. Mot de bienvenue de la présidente Claire Bertholet**

### **2. Adhésions / démissions**

Adhésions : -

Démissions :

Démissions ASTAC : Catherine König et Fabienne Desbieux .

Démissions du comité : Françoise Defferrard et Delphine Buillard

Démission du groupe reconnaissance : Elodie Levy-Gerber

Merci à elles trois pour tout ce qu'elles ont fait pour l'ASTAC.

### **3. Rapport de la trésorerie**

M. Jérémie Besençon vient présenter les comptes (de la société Intercomptas Fiduciaire Sarl)

Pas de questions, les comptes sont acceptés.

### **4. Rapport du comité (Odile Schmidt)**

Depuis le printemps 2019 (dernière AG) le comité s'est réuni 9x.

Thématiques abordées, discutées, suivies :

- Projet d'association suisse de thérapie avec le cheval (PT-CH et ASTAC)
- ASCA
- Formation continue
- Membres, plaques nominatives
- Groupes de travail : charte
- Informatique, site
- Vérifications des paiements de cotisations et divers en lien avec la fiduciaire.
- Demandes diverses mail, téléphones, aussi reconnaissance et formation
- Archives et matériel

Nouveaux frais :

- Location d'une box chez Easy Stock pour y stocker le matériel de l'Astac (archives, matériel expo, divers) ; un inventaire doit être fait.
- Abonnement d'entretien chez la graphiste (site internet)

### **5. Retour sur le questionnaire « Moi et L'ASTAC » (Sandra Theubet)**

Retour du questionnaire : 15% des membres ont répondu.

Synthèse des réponses voir en fin de PV.

## **6. Rapport sur la formation de base (Séverine Wirz)**

Voir rapport en fin de PV.

## **7. Rapport du groupe formation continue (Sandra Theubet, Sybille Graber)**

En février 2020, nous avons eu une journée de formation continue dans le but de se découvrir et découvrir ses collègues par la musicothérapie (12 personnes inscrites).

10 octobre 2020, Tellington Touch  
Cours complet

13-16 mai 2021, Hypnose.  
Inscriptions en cours. Reste 5 places disponibles

## **8. Rapport du groupe reconnaissance (Claire Bertholet)**

Situation PT-CH ASTAC :

Comme vous avez été tenus au courant par nos différents courriels, le projet de créer une association suisse a capoté à deux semaines de la date de la signature de la convention.

Pourquoi ? : Il y a certainement eu un manque d'intérêt des membres, ces démarches sont en route depuis plusieurs années, peu de communication entre le comité et les personnes engagées dans cette démarche ainsi que des démissions au sein du comité. Le 4 mai 2019, nous avons signé des statuts qui ont tout de suite été remis en question par des membres du comité. Nous avons donc dû demander une traduction complémentaire (ce qui nous amène à un total de 2000.- frs de frais). Pour nous qui sommes allées à Berne rencontrer les membres du PT-CH, la création de cette association faîtière nous paraissait en bonne voie et viable, d'autant que le PT-CH était d'accord d'investir les  $\frac{3}{4}$  du budget de départ. C'est vrai, le PT-CH était pressé de voir cette association enfin se réaliser car, en Suisse alémanique, des groupes concurrents se préparent aussi à faire cette démarche.

Le Secrétariat d'Etat à la Recherche et l'Innovation, par qui passent toutes les demandes de reconnaissances des métiers au plan fédéral, demande aux branches de se constituer en associations faîtières par domaine de compétences. Le PT-CH a avancé dans ce sens pendant notre absence et silence de 6 mois. (Pour exemple, l'Union Suisse du métal regroupe plusieurs corps de métiers : les ferblantiers, les métiers de la métallurgie, les forgerons et les maréchaux ferrants ; la SHP ne regroupe plus seulement les maîtres de

manège et les écuyers avec maîtrise fédérale mais toutes les branches au niveau équestre). Nouvelle pierre d'achoppement, le nom du domaine de compétence proposé était Association ou Fédération Suisse d'interventions avec le cheval, ce qui a amené chez nous une levée de boucliers. Ceci parce que cette notion de domaine de compétence n'était pas intégrée voire inconnue.

Où en sommes-nous avec le PT-CH ? A la mi-novembre 2019, suite aux réponses des membres, démocratiquement, nous aurions pu signer la convention. Mais dans les statuts, nos représentantes ont négocié que l'ASTAC occupe la moitié des postes au comité et dans les commissions. Cela se révélait impossible du fait que nous n'étions plus que 3 au comité et que personne ne se présentait pour prendre un poste, nous avons dû , avec regrets et une certaine gêne, dénoncer notre engagement.

Pour l'instant, le PT-CH part seul dans cette démarche, peut-être avec un projet plus léger que le précédent, qui s'élabore au ralenti en raison du Covid-19. Leurs membres souhaitent une association de petites sections plutôt qu'une grande association qui demande aussi plus de longs déplacements. Ils veulent aller de l'avant et peut-être que dans quelques années, nous pourrions d'une façon ou d'une autre adhérer en tant que section.

#### Reconnaissance de la profession de thérapeute avec le cheval :

Claire Bertholet a fait une prospection quant à la reconnaissance de notre profession.

Suite à plusieurs demandes de reconnaissance de notre profession au point de vue national, CB s'est renseignée cette semaine auprès du Secrétariat d'Etat à la Recherche et à l'Innovation qui lui a répondu que nous devons nous constituer en association de domaine de compétence ou tenter de se faire reconnaître par « les médecines complémentaires reconnues par l'ORTRA », ce qui représente un long chemin. Nous allons voir en comité ce qu'il est possible de faire mais il faudrait des forces vives pour s'attaquer à cette démarche. Le DAS est considéré comme une formation postgrade.

#### **9. Proposition d'adaptation de la charte de déontologie**

A la dernière AG, nous avons décidé de travailler sur une actualisation de la charte (sur la base de l'ancienne charte du Gietac). Un groupe de travail s'est constitué, composé de Delphine Buillard, Françoise Defferrard, Nadia Ben Zbir et Christine Bouquet.

Après réception de leur travail, la juriste a fait des commentaires qui ont été pris en compte. La charte a été envoyée à tous les membres pour lecture et réactions.

### Question relevées par Elodie Lévy (mail) et autres réactions de l'assemblée de l'AG

1. Obligation de la formation continue (2 jours comme demandé aussi par l'ASCA).

Severine Wirz s'oppose à devoir faire 2 jours par année, propose de devoir faire 20h ou 2 jours tous les 2 ans. Cela dépend aussi du taux de travail.

Sandra Massy propose que ce soit simplement suggéré et qu'au besoin on le remette si la professionnalisation se mettait en place.

2. Terminologie de « l'amour du cheval », l'idée est de mettre en avant le RESPECT. Enlever cette terminologie et garder le terme « respect ».

3. « Cheval adapté aux patients » : rajouter « dans la mesure du possible ».

4. IL EST RECOMMANDÉ de faire un contrat par écrit (patient et infrastructure), consentement à faire signer en début de suivi.

Préambule : phrase à remplacer sur la formation de base. A RECHERCHER

5. Publicité : très contraignant de ne pas pouvoir faire de la pub.

CHARTE A METTRE EN LANGAGE EPICENE

DOIT APPARAÎTRE SUR LE SITE.

### **10. Proposition de modifier le nom de l'association**

Demander à la graphiste de faire une proposition de nouvelle inscription avec le logo avec le nouveau nom de l'Astac (Ass, suisse romande de th avec le ch).

Sandra Massy rappelle qu'il faudrait à nouveau protéger le nom IPI (Institut de la propriété intellectuelle) ; il faut protéger le logo et le titre.

Il faudra changer aussi le titre sur le site.

Claire a fait inscrire l'ASTAC dans la Fédération suisse des sports équestres  
.....

### **11. Point ASCA (Sybille Graber)**

La direction de l'Asca a présenté notre méthode aux différentes assurances. Pour l'instant 4 personnes sont inscrites à l'Asca ; plus les patients enverront leur facture, plus les assurances seront intéressées.

SM dit que pour le RME c'est pareil. L'Asca est très convaincue par la méthode. Mme Schmid disait que c'était à nous de démarcher les assurances pour présenter notre méthode. Pour nous c'est cher de s'inscrire pour le peu de patients qui pourraient être remboursés.

Apparemment la SWICA est intéressée.

Il semble qu'il faille encore faire les 150 heures de médecine académique, pas avec le RME. Le RME est très clair avec le catalogue de prise en charge.

## **12. Projet d'avenir et recherche de forces actives**

Proposition de nouvelle organisation du comité (O. Schmidt) :

Tournus des membres sur deux ans, faire profiter de l'expertise acquise et former le suivant, donner un peu de son temps pour l'association.

Christine Bouquet propose de faire des cotisations plus chères pour les membres qui ne veulent pas participer aux groupes ou comité. L'idéal serait aussi, à terme, de pouvoir financer un petit pourcentage de secrétariat.

Christine Bouquet propose sa candidature pour le comité.

## **13. Election de membres du comité et groupes**

Le comité a été réélu à l'unanimité, en plus de Christine Bouquet nouveau membre.

Groupes (pas de nouvelles candidatures) :

- Formation continue
- Reconnaissance
- Promotion
- Ethique
- Démarche pour trouver des fonds : Laurianne Schaller se propose de faire partie de ce groupe au niveau genevois.

Faire un appel aux membres pour qu'ils intègrent un de ces groupes.

## **14. Divers**

- Changer de banque, quitter postfinance
- Corriger le siège de l'association, le modifier à PLG.

## **15. Date de la prochaine AG, 2021**

AG le 27 mars 2021 à Avenches

### **Clôture**

## **Questionnaire Moi et l'ASTAC**

13 questionnaires en retour = 15 % des membres

### **1. Pourquoi suis-je membre de l'ASTAC ?**

Pour figurer sur la liste des thérapeutes sur le site internet	10
Pour le sentiment d'appartenance à un groupe professionnel	10
Pour le sentiment d'être reconnu,e avec une formation	9
Pour profiter de participer aux formations continues	10
Pour rencontrer d'autres thérapeutes	9

### **2. Avez-vous des contacts réguliers avec d'autres thérapeutes de l'association ?**

De type amical	9
De type professionnel, collaboration	5
Pour de la supervision	3
A l'AG	1

Au formations continues	4
Etudiantes dans la même volée et liens avec lieux de stage	2

### **3. Etes-vous affilié à l'ASCA ?**

Oui	1
Non, mais je compte le faire prochainement	5
Non, je ne le ferai pas	6

Raisons invoquées pour les personnes ne souhaitant pas s'affilier :

- Pas assez de patients
- Pas de temps ni le budget pour formation anatomie-physiologie

### **4. Appréciez-vous les démarches qui ont été faites auprès de l'ASCA ?**

Oui	7
Oui même si je ne m'y affilie pas	5
Non	

Remarque : 1 personne a apprécié la rencontre organisée avec l'ASCA

### **5. Qu'attendez-vous de l'ASTAC ?**

Qu'elle représente sérieusement la TAC et les professionnels formés	4
---	---



Qu'elle soit rassembleuse et ose aller de l'avant	1
Qu'elle garantisse la qualité de la formation et des prestations	2
Qu'elle assure la reconnaissance de notre métier par les autorités sanitaires	7
Qu'elle se reconsolide	1
Qu'elle organise des groupes de travail, des conférences, supervision, formations continues, des soirées	9

**6. Concernant le projet avec le PT-CH pour une association suisse professionnelle, préféreriez-vous**

Affilier avec une section	7
Affilier comme membre individuel	1

Avez-vous un souhait ?

- reprendre les négociations

**7. Qu'attendez-vous du comité et des groupes de travail ?**

- Qu'ils fassent du mieux qu'ils peuvent avec les ressources à disposition
- Travail sur la reconnaissance
- Travail de publicité
- Travail sur la formation

**8. Pourriez-vous être intéressés par de la supervision de groupe (une journée d'analyse de pratique) ?**

Oui	7
Non, je fais déjà de la supervision de mon côté	4
Non	

**9. Avez-vous des envies / des idées de formations continues ?  
Des besoins ?**

- Découvrir d'autres approches thérapeutiques (psychomotricité, art thérapie)
- Métaphores en lien avec la TAC
- Travail au sol (mais pas Parelli)
- Travail en liberté
- Echanges de pratiques avec vignette clinique, visite des lieux de pratiques et échange de matériel
- Techniques thérapie de groupe
- Psychopathologie

**10. Autres commentaires :**

- Merci
- Vous faites un super travail
- Merci pour le site internet
- Merci pour votre investissement
- Merci d'avoir repris les rênes de l'ASTAC
- Le comité attend de l'intérêt et de l'engagement de la part des membres
- Merci pour les dernières formations organisées

## **Séverine Wirz Mercerat**

Thérapeute avec le Cheval ASTAC, certifiée EAGALA, Sous le Tacon 18a,  
2742 Perrefitte, 032 493 3130, severinewirz@hotmail.com

### **Rapport sur le cursus de formation en TAC à l'EESP**

Voilà une année et demie que je prenais la plume pour vous relater le lancement de la formation du DAS en TAC 2018-2021.

Les 22 étudiantes qui étaient au début de leur processus d'apprentissage sont toujours présentes et arrivent cette fois vers la fin de leur formation.

Parallèlement aux différents apports théoriques contenus dans les doubles 1,2 et 4, celles-ci, comme vous le savez, ont aussi eu l'opportunité de pratiquer. Leur 1ère expérience de stage pratique leur a permis à toutes de s'immerger dans ce qu'allait être leur nouveau rôle. Le stage 2 leur a ensuite permis d'ancrer encore plus l'acquisition des compétences propres à la TAC, de découvrir encore de nouvelles pratiques, voire pour certaines déjà de monter leur propre pratique.

Ceci n'aurait bien évidemment pas pu se réaliser sans votre accompagnement indéfectible, votre disponibilité et votre collaboration.

Leur avoir offert un cadre, une structure, des jalons, des expériences et la possibilité d'expérimenter aussi, la multitudes et la richesse de la patientèrent et des différents settings, se nourrir du regard des pairs sont autant d'éléments à la création de leur identité propre.

Au nom de la co-responsabilité qui m'incombe pour ce module 3, je

vous en remercie.

A l'heure du bilan, il reste aux 22 étudiantes 8 jours de cours qui prendront fin en janvier 2021. La validation du module 2 est agendée ce mois d'octobre. Les soutenances orales pour la défense de leur travail de mémoire (module 5) sont prévues pour fin mai et début octobre 2021. Les éléments certifiants du module 1 sont acquis. Il sera officiellement validé au solde de leur présence jusqu'aux derniers jours de cours. Le module 4 est validé pour toutes.

Enfin, en ce qui concerne le module 3 des stages pratiques, 19 étudiantes l'ont validé. Les 3 autres sont dans le processus de finalisation, des embûches et retards relatifs à Covid ayant entravé le déroulement de leur stage respectif.

Je vous remercie de votre attention. Pour ce rapport, au nom du COPED de l'EESP, Séverine Wirz, co-responsable du module 3.